

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT SUR LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) DE L'IUT**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 15 AVRIL 2022,**

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L713-1, L713-9, D643-60-1, D713-1 et suivants ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;  
Vu les statuts de l'UCA ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Conformément à l'article des 58 des statuts de l'UCA, il appartient au Directoire de conclure avec le Directeur de l'IUT un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Sur la base de ce CPOM, un dialogue annuel de gestion est conduit entre l'IUT et le directoire en vue de discuter des moyens en fonctionnement, ressources humaines et investissement affectés à l'IUT.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;  
Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

De donner un avis favorable à la conclusion par le Directoire du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'IUT.

Membres en exercice : 41  
Votes : 28  
Pour : 23  
Contre : 1  
Abstentions : 4

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

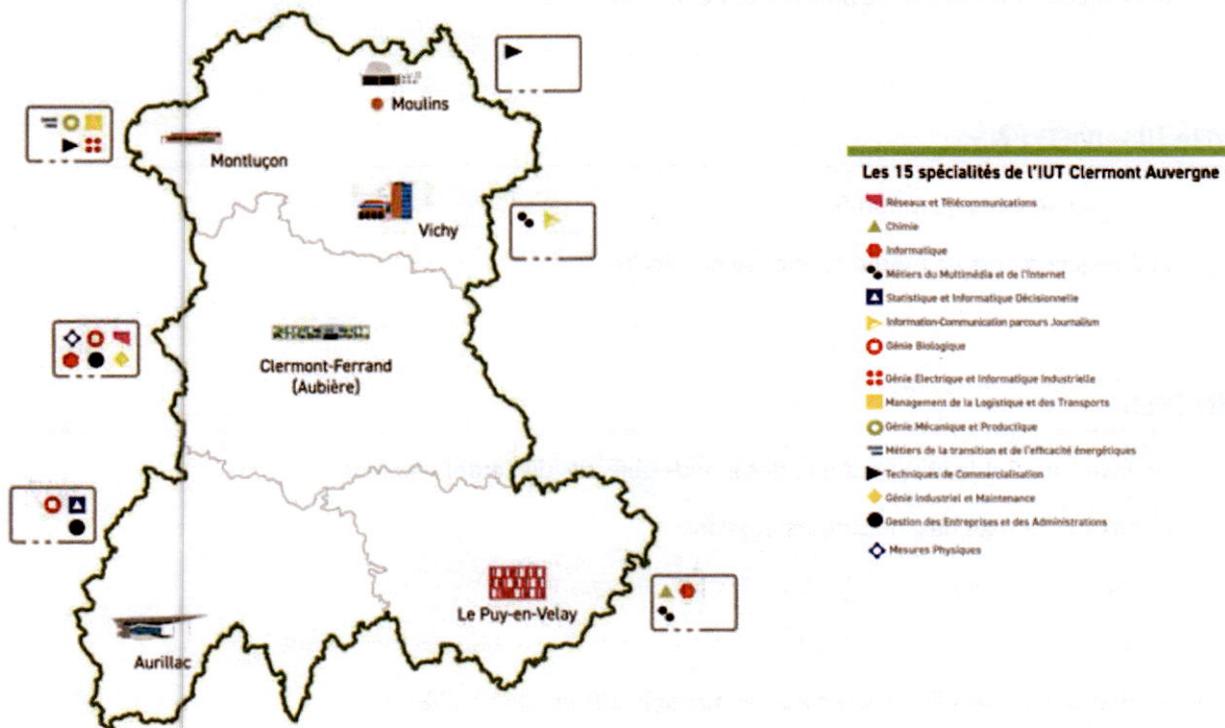
CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION  
2022-04-15-07

TRANSMIS AU RECTEUR :  
PUBLIE LE :

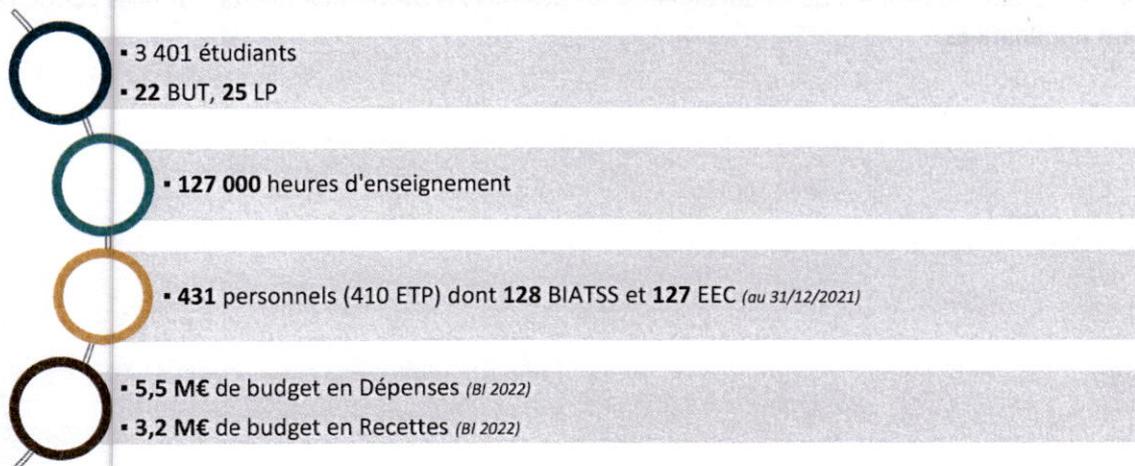
**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

# Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026

## INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



### Quelques chiffres clés



# SOMMAIRE

## Partie I – LES CPOM, SUPPORTS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

---

## Partie II – OBJECTIFS

---

- II.1 Objectifs en matière de formation initiale et continue
- II.2 Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique
- II.3 Objectifs en matière de pilotage et de moyens

## Partie III – MOYENS

---

- III.1 Engagements quantitatifs
- III.2 Engagements de méthode et offre de service

## ANNEXES

---

- Annexe 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement
- Annexe 1.b – Liste des indicateurs et jalons
- Annexe 2.a – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 80% de la part récurrente*
- Annexe 2.b – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 20% de la part récurrente*
- Annexe 3 – Besoins financiers associés aux objectifs du CPOM 2021-26

**Les annexes 2 ont été retirées de ce document pour des raisons de confidentialité, car elles contiennent des données nominatives.**

## PARTIE I - LES CPOM, SUPPORTS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

---

La création au 1er janvier 2021 de la nouvelle Université Clermont Auvergne, intégrant en son sein un établissement-composante (Clermont Auvergne INP), un Institut universitaire de technologie unique et quatre instituts fédérant composantes, laboratoires et écoles doctorales par grands ensembles disciplinaires constitue une nouvelle étape de la structuration du site Clermont Auvergne. Attachée à ses missions fondamentales de service public et à son rôle territorial, l'Université Clermont Auvergne porte également l'ambition nationale et internationale d'un site universitaire qui a su se doter de dispositifs favorisant sa visibilité, son rayonnement, son attractivité. L'initiative CAP 20-25, qui symbolise cette ambition partagée, a ainsi permis d'affirmer une thématique identifiante pour l'UCA et l'ensemble du site (« **Concevoir des modèles de vie et de production durable** ») et de développer des programmes de recherche, de formation, de vie étudiante capables de fédérer l'ensemble des partenaires académiques et socio-économiques de l'Université. Le **contrat entre l'établissement et l'Etat** pour la période 2021-2026 inscrit la dynamique enclenchée par l'initiative CAP 20-25 dans une volonté plus large de « renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une **Université territoriale d'excellence**, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formation et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales ».

Le **projet d'établissement** s'inscrit dans le prolongement de ce contrat 2021-2026. En définissant actions, jalons et indicateurs, il vise à rendre opérationnels les grands objectifs stratégiques qui constituent l'identité de l'UCA :

- une recherche de qualité, ouverte sur la société, sur les territoires, sur l'Europe et sur le monde ;
- une stratégie de formation orientée vers la réussite des étudiants, par la qualité des formations, leur adossement à la recherche, la transformation pédagogique, l'approche compétences et la professionnalisation ;
- l'affirmation d'un rôle territorial fort, qui vise à faire de l'UCA un acteur du développement des territoires sur lesquels elle est implantée ;
- la volonté de mettre en œuvre une stratégie globale d'internationalisation, s'appuyant à la fois sur les mobilités, sur l'attractivité de la formation et de la recherche et sur la consolidation d'alliances et de réseaux.

Le projet d'établissement s'attache notamment à décrire les axes d'amélioration du fonctionnement quotidien de l'Université et du cadre de vie et de travail de ses étudiants et de ses personnels, avec des chantiers essentiels comme :

- la mise en œuvre d'une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à la responsabilité sociétale de l'Université ;
- le déploiement d'une stratégie de ressources humaines favorisant le dialogue social et la qualité de vie au travail ;
- la programmation de la rénovation du patrimoine immobilier fortement articulée à une politique volontariste de développement durable ;
- le développement d'une offre de services aux étudiants diversifiée et présente sur l'ensemble des territoires.

Les **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)** négociés entre le directoire de l'Université et chacun des six instituts s'inscrivent dans la déclinaison opérationnelle des objectifs et actions du projet d'établissement. Ils constituent une démarche nouvelle de contractualisation avec les opérateurs internes de l'UCA, dans le cadre de la subsidiarité travaillée avec la mise en place des Instituts. En effet, dans le cadre de cette nouvelle structuration, le Directoire est l'organe de pilotage en charge des réflexions stratégiques et prospectives. Parmi ses missions, et comme précisé dans l'article 63 des statuts de l'UCA, il doit **définir et suivre le projet et le contrat de site**. A ce titre, il conclut et signe avec chaque Institut en début de mandat un **CPOM**, à partir duquel sont effectués chaque année le dialogue budgétaire et le dialogue en lien avec la campagne d'emplois. Ces contrats permettent à chaque directeur d'Institut de choisir et décliner de manière coordonnée quelques grands objectifs stratégiques du projet d'établissement à l'échelle de l'Institut, en impliquant l'ensemble des structures

(composantes, structures de recherche) qu'il regroupe, et sur la durée du contrat (2021-26). « Adopté par le bureau de l'institut, ce CPOM met en relation le projet stratégique de l'institut avec le projet de l'établissement et définit, par grandes tendances, les engagements pluriannuels de l'UCA en matière d'affectation et de gestion des moyens humains et financiers ». Cela suppose le choix d'objectifs stratégiques parmi ceux du projet d'établissement et leur déploiement en termes de moyens (fonctionnement, investissement, RH).

Ces CPOM sont donc élaborés par chaque Institut, en articulation avec la gouvernance politique et administrative de l'Université, dans le cadre d'un processus décliné en trois grandes étapes :

- validation par chaque institut de ses objectifs stratégiques et identifiants, parmi ceux du contrat d'établissement et concernant le pilotage et les moyens, la recherche, la formation et la vie étudiante (été 2021) ;
- validation des actions, indicateurs et jalons associés à chacun des objectifs retenus sur la période (votes du CR et CFVU le 8 mars 2022) ;
- validation des engagements sur les moyens associés (CA du 15 avril 2022).

Ces CPOM, qui constituent un **contrat d'engagements réciproques**, visent donc à mettre en place un système d'allocation des moyens qui répondent à des besoins exprimés et validés par l'ensemble des instances. Cette démarche nouvelle doit rendre possible un rééquilibrage des moyens entre structures, utilisant l'ensemble des leviers (créations et requalifications de postes, redéploiements, etc.). Elle suppose une programmation pluriannuelle des moyens projetés en relation avec un projet stratégique déployé sur la durée du contrat. Elle ne repose plus sur une allocation des moyens annuelle et critérisée, mais plutôt sur une démarche globale qui implique :

- pour le volet RH : un engagement de l'Université à maintenir, sur la durée du CPOM, le nombre global d'emplois affecté à chaque institut, lequel – en vertu du principe de subsidiarité – détermine les leviers qu'il actionne pour mieux faire coïncider les ressources et les besoins. Afin de favoriser une politique dynamique d'affectation d'emplois, en articulation avec le projet stratégique de l'institut, chaque institut doit requalifier au minimum 20% des postes vacants en lien direct avec les objectifs prioritaires qu'il a identifiés. Il peut également proposer un nombre limité de créations d'emplois, également en lien avec les objectifs prioritaires du CPOM, qui pourront être discutés dans le cadre du dialogue annuel si l'Université parvient à dégager des marges de manœuvre au cours du présent contrat.
- pour l'allocation budgétaire : la demande d'anticiper sur la durée du contrat les projets emblématiques pour chaque Institut avec une estimation des enveloppes associées (fonctionnement, investissement). Une attention particulière sera portée sur les dépenses de fonctionnement dans le cadre des dialogues budgétaires annuels : le montant des crédits ouverts croisera l'analyse des dépenses exécutées au cours de l'année antérieure, l'évaluation du coût des projets retenus et l'estimation du niveau des recettes générées. Cette méthodologie doit permettre d'améliorer la qualité de la prévision budgétaire.

Chaque CPOM sera suivi et mis à jour annuellement avec le directeur d'Institut, dans le cadre des dialogues budgétaires et RH qui seront désormais groupés en septembre, afin de préparer le budget initial et les campagnes d'emplois de l'année suivante. Ces CPOM sont donc des documents stratégiques qui permettront de suivre les actions travaillées par les Instituts afin de répondre aux objectifs du projet d'établissement. Ils positionnent les directeurs d'Instituts comme les acteurs clés permettant de coordonner, d'articuler et de prioriser les moyens entre les structures qui leur sont rattachées. Ces CPOM constituent ainsi le socle opérationnel sur lequel peut se déployer la stratégie de rayonnement et d'attractivité d'une Université qui entend porter l'ensemble de son activité de formation et de recherche au meilleur niveau national et international.

## PARTIE II - OBJECTIFS

### II - 1 : Objectifs en matière de pilotage et de moyens

Thématique 1	Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA
Objectifs	→ Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale

L'institut universitaire de technologie étant présent sur six sites et en charge du portage de la politique territoriale de l'université, il se doit de s'impliquer dans le développement culturel et socio-économique sur chacun des territoires où il est présent. Ce travail doit se faire en concertation avec la direction centrale de l'UCA et les autres composantes présentes sur les sites territoriaux.

Par ailleurs, fort de son implantation sur les territoires, l'IUT se veut être le porteur du concept d'Université Foraine. L'Université Foraine est une expression empruntée au monde de l'architecture. Elle correspond ici à la volonté de sortir des murs de l'université et de travailler sur un territoire émergent, c'est-à-dire n'ayant pas de liens conventionnels récemment établis avec l'Université Clermont Auvergne, mais se proposant d'en nouer. Cette université foraine est établie d'un lieu à l'autre, au fil des années et de la volonté des collectivités de s'inscrire dans ce type de projet. Elle permet de créer les conditions d'un dialogue favorisant l'ancrage de l'université au cœur de sa région tout en s'efforçant de participer au développement local.

Dans le cadre des actions réalisées sur les territoires, le volet communication institutionnelle sera important et à développer pour informer « la cité » de notre implication avec la diversité qui la caractérise (culturelle, scientifique, formation, etc.).

#### Jalons :

- J1 - Coordination avec les services centraux de l'UCA (qui fait quoi, comment ?) (*cible : décembre 2023*)
- J2 - Coordination entre les différents acteurs universitaires de la politique territoriale (IUT, INSPE, DGA) (*cible : décembre 2024*)
- J3 - Mise en place de l'Université Foraine sur les territoires (*cible : décembre 2022*)

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
1	Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux	8	11
2	Nombre de conventions de partenariat territoires émergents	1	7
3	Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées	0	5

<b>Thématique 1</b>	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b>
Objectifs	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité

Avec la mise en place du BUT et le développement de l'ouverture à l'international de l'IUT, d'autres formations peuvent voir le jour pour répondre à des besoins spécifiques tels que les « Summer schools », la FTLV ou des modules spécifiques dans le cadre de la relation aux entreprises ou aux collectivités territoriales afin de diversifier les publics accueillis. Il nous paraît tout aussi intéressant de développer la formation tout au long de la vie avec le concours du réseau EUCEN (réseau européen de formation tout au long de la vie) mais également les échanges d'enseignants pour le développement par exemple d'enseignement en langues étrangères.

Sur un plan plus local, l'IUT va également devoir œuvrer pour faciliter l'inclusion des étudiants issus des filières technologiques dans les BUT et essayer de leur garantir une égalité des chances pour la réussite de leurs cursus afin de répondre aux attendus nationaux

#### Jalons :

- J4 - Recensement des partenariats possibles à l'international (*cible : décembre 2023*)
- J5 - Mise en place de communications spécifiques à destination des différents publics : étudiants étrangers, étudiants issus de filières technologiques... (*cible : décembre 2023*)
- J6 - Développement de modules de formation tout au long de la vie avec le concours du réseau EUCEN (réseau européen de formation tout au long de la vie) (*cible : décembre 2023*)

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
4	Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)	NR	25
5	Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)	26	30

<b>Thématique 2</b>	<b>Fonctionnement de la gouvernance</b>
Objectifs	→ Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité

L'Institut Universitaire de Technologie est en charge du portage de la politique territoriale de l'université. Il est présent sur six sites comportant chacun des spécificités du point de vue interne et externe. Malgré ces spécificités, il est important de créer une culture commune garantissant la mise en place de l'IUT fusionné de façon factuelle. Dans le cadre de l'instauration de cette culture commune, l'IUT installera sur chaque site des coordinateurs de site qui seront les vecteurs de réactivité et proximité avec les collègues, les chefs de départements, les autres composantes sur site et la direction de l'IUT. De façon synthétique, les missions de ce coordinateur porteront sur 3 volets : porter les orientations politiques de la direction de l'IUT, effectuer une communication interne et externe, faciliter la coordination de l'équipe des chefs de départements sur le site et la coordination entre plusieurs composantes présentes sur site.

En parallèle à la coordination de site, un conseil de site sera également constitué. Ce dernier sera la force d'impulsion locale aux évolutions et à l'adaptation des besoins. Il a pour objectif de coordonner la gestion quotidienne et de proposer des projets à visée collective. Il traduit en mode opérationnel les orientations définies par le Conseil d'Orient Stratégique. Pour ce faire, il sera présidé par le directeur de l'IUT ou son représentant pour porter la politique territoriale de l'UCA. Il sera également composé des acteurs des différentes composantes du site (directeurs, directeurs adjoints, chefs de département, gestionnaires de site, coordinateurs de site, etc.)

Afin d'atteindre ces objectifs et de créer une culture commune, il aussi sera opportun de déléguer un certain nombre de prérogatives aux sites mais également de développer notre communication interne.

#### Jalons :

- J7 - Définir les missions de coordination de site avec les départements de l'IUT, les autres composantes de site, l'UCA et les collectivités (*cible : décembre 2023*)
- J8 - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des coordinateurs de site et faire un bilan des activités fin 2023. (*cible : décembre 2023*)
- J9 - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des conseils de site et faire un bilan des activités fin 2023 (*cible : décembre 2023*)

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
6	Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site	0	8
7	Nombre de publications de type « journal interne »	0	8

Thématique 3	Politique relative aux personnels
Objectifs	→ Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives

Du fait du taux d'encadrement assez faible, l'institut universitaire de technologie a besoin que les personnels s'impliquent dans les tâches collectives afin que la composante puisse fonctionner correctement et que la charge de travail de ceux qui s'impliquent soit supportable dans la durée. A ce titre, une demande est que la charge de direction soit partagée entre le directeur et trois directeurs adjoints qui doivent chacun toucher 4600 €/an calculés à moyens constants à partir du recalibrage de primes des coordinateurs de sites dont les missions initialement prévues ont été, en partie, prises en charge par l'équipe de direction.

La politique de l'institut doit aussi conduire à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui assument ces tâches collectives afin que toutes et tous participent à un moment ou à un autre de leur carrière au sein de l'institut. Ce qui justifie l'organisation pyramidale entre la direction de l'IUT, les chargés de mission et les chefs de département.

Cet item relevant de la reconnaissance de l'engagement des personnels UCA et des règles (RIPEC et référentiel) définies au niveau de l'établissement, l'IUT devra veiller à ce que l'évolution de l'enveloppe globale dédiée aux dispositifs de valorisations allouée à ses agents tienne bien compte de l'évolution de son offre de formation au niveau Bac + 3 (mises en place des parcours, encadrement des SAE notamment) et de l'engagement qui lui est demandé par l'UCA sur les territoires.

#### Jalons :

- J10 - Cadrage établissement sur RIPEC, PCA, PRP, référentiels, régimes indemnitaires BIATSS et autres valorisations (*cible : en fonction de l'UCA*)
- J11 - Evaluation des besoins sur l'ensemble de l'institut, détermination de l'enveloppe et de son évolution nécessaire sur la période 2022-2026 (*cible : en fonction de l'UCA*)

## II - 2 : Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique

Thématique 1	Activité de recherche
Objectifs	→ Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques

L'institut universitaire de technologie n'intègre pas de laboratoire de recherche propre et ses enseignants chercheurs sont pour la très grande majorité rattachés à des laboratoires d'autres composantes de l'UCA. Dans ce contexte, souvent vu comme complexe par les collègues, il est important d'influer une dynamique afin de pérenniser les équipes de recherche mises en place sur tous les sites et donc, plus globalement, de pérenniser les activités de recherche au sein de l'IUT. Avec le concours de la commission Recherche de l'IUT, nous proposons de faire un bilan des activités de recherche de l'IUT et de mettre en œuvre des actions d'affichage de ces activités. La commission dynamisera également ces activités à travers l'élaboration d'un centre de recherche interdisciplinaire labellisé au sein de l'IUT, ayant comme objectif de favoriser les recherches pluridisciplinaires, voire transdisciplinaires, sur des thématiques portées par le conseil de l'Europe en travaillant sur des projets de valorisation de la recherche par l'innovation. La création d'un centre de recherche interdisciplinaire, qui n'a pas pour objectif à concurrencer les laboratoires partenaires, sera une extension des laboratoires de l'UCA en termes de visibilité et communication ; il s'appuiera sur les compétences et moyens de ces laboratoires. Notre commission recherche sera organisée pour aller dans ce sens.

La réalisation de cet objectif ne sera possible que si les départements de chaque site de l'institut compte en son sein un nombre suffisant d'enseignants chercheurs développant des activités de recherche. Le ratio des enseignants chercheurs sur enseignants devra être analysé afin d'éviter l'isolement thématique d'enseignants chercheurs ; il devra aussi être stabilisé afin de promouvoir l'émergence de ce centre.

### Jalons :

- J12 - Mise en place d'un centre de recherche interdisciplinaire par la commission Recherche de l'IUT (*cible : décembre 2023*)
- J13 - Faire un état des lieux du ratio E/C sur E dans chaque département et site (critère pour la politique RH) (*cible : décembre 2024*)

### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
8	Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT	5	25

<b>Thématique 2</b>	<b>Innovation partenariats monde socio-économique</b>
Objectifs	→ Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (cf AAP ExcellencES)

L'institut universitaire de technologie porte pour l'université la politique territoriale et doit participer à valoriser les compétences de ses enseignants chercheurs, enseignants et ingénieurs d'étude ainsi que les plateaux techniques auprès des institutions, des associations et du monde socio-économique, sur les sites territoriaux. En collaboration avec la direction de la recherche et valorisation et Clermont Auvergne Innovation, l'objectif est de promouvoir l'offre de services de l'université à nos partenaires sur chaque site et d'être en mesure de répondre à leurs problématiques scientifiques, technologiques et relatives aux sciences humaines. Du point de vue politique territoriale, cet objectif stratégique doit conduire nos partenaires à privilégier des interactions avec l'IUT et l'Université pour trouver une solution à leurs problématiques.

Dans le cas où nous ne pourrions pas répondre localement à la demande de nos partenaires institutionnels ou du monde socio-économique, nous redirigerons vers l'université toutes les demandes pour lesquelles l'université a les compétences et les plateformes.

A nouveau, la réalisation de cet objectif ne sera possible que si les départements de chaque site de l'institut comptent en son sein un nombre suffisant d'enseignants chercheurs développant des activités de recherche.

Proposer des actions de diffusion de culture scientifique et technologique contribuera également à atteindre cet objectif et nous nous appuyerons sur l'expertise du centre de culture scientifique, technique et industrielle pour mener ces actions.

#### Jalons :

- J14 - Mettre en place une organisation permettant de répondre de façon réactive aux sollicitations de nos partenaires ; *(cible : décembre 2023)*
- J15 - Communiquer sur l'offre de service que nous pouvons proposer à nos différents partenaires (compétences et plateaux techniques) sur les sites sur lesquels nous sommes implantés. *(cible : décembre 2024)*

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
9	Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.	1	6
10	Nombre de contrats de recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés	0	6
11	Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAT	NR	15

## II - 3 : Objectifs en matière de formation initiale et continue

<b>Thématique 1</b>	<b>La réussite des étudiants</b>
Objectifs	→ Assurer une meilleure orientation vers/au sein de l'université

La mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie vise une insertion professionnelle réussie par des parcours adaptés aux besoins socio-économiques. Elle nécessite de s'inscrire dans un continuum Bac-3/+3 caractérisé d'une part par la réduction des linéarités des parcours et d'autre part par l'engagement croissant des élèves et étudiants dans la définition de leurs choix d'orientation et de formation.

Par sa présence sur 6 sites, l'IUT a un rôle central à jouer dans le pilotage de ce continuum en lien avec la Direction de la formation, les services du rectorat et les structures de formation du secondaire implantées sur les territoires. Ce travail doit contribuer à établir les conditions réelles de la réussite des élèves et des étudiants et à dépasser les limites sociales qui stigmatisent encore trop de parcours, d'ambitions et in fine de destins scolaires et professionnels, notamment pour les élèves issues des filières technologiques. Il vise également à offrir une meilleure lisibilité des parcours de formation offerts par l'UCA sur chacun des territoires auvergnats.

### Jalons :

- **J16 :**
  - J16.a- Engager un travail d'identification des formations du second degré (en particulier les bacs technologiques) avec le rectorat pour produire une matrice de correspondance avec les formations de l'IUT (*cible : décembre 2022*)
  - J16.b- Mener des actions d'information et de coordination avec le rectorat et les lycées de la région pour favoriser l'intégration des lycéens dans des formations en lien avec leur projet professionnel (*cible : décembre 2023*)
  - J16.c - Engager une réflexion avec les autres formations de l'UCA sur les passerelles et poursuites d'études possibles pour les étudiants de BUT2 (*cible : décembre 2021*)
- **J17 :**
  - J17.a - Communiquer auprès du public cible et des partenaires (directeurs d'établissements, professeurs principaux) sur les possibilités offertes aux lycéens (*cible : 2023*)
  - J17.b - Formaliser les passerelles et conditions de passage entre les BUT et autres formations de l'UCA (*cible : septembre 2022*)

### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
12	Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite	26	35
13	<b>Nombre et taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1</b>		
13.a	Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1	366	450
13.b	Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1	29,4%	40 %
13. c	% de bac technologique validant le BUT 1	NA	70%
14	Taux de poursuite d'études après le BUT3	NA	35%

<b>Thématique 2</b>	<b>Approche compétences</b>
Objectifs	→ Evénements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence

La mise en œuvre du nouveau cursus de formation au sein des IUT implique un changement important du point de vue pédagogique avec la mise en place des référentiels de compétences pour toutes les spécialités de BUT et les séquences pédagogiques intitulées situation d'apprentissage et évaluation (SAÉ).

Les collègues ne sont pas encore tous acculturés à la notion de compétences et de leur évaluation. La maîtrise de ces concepts et leur mise en pratique sont stratégiques pour l'institut car elles conditionnent la réussite de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie et en partie, le développement de la formation tout au long de la vie et donc le développement des ressources propres. Ce travail se fera en lien avec le pôle IPPA et le pôle 4 de la direction de la formation.

Dans le contexte actuel, l'exploration de nouvelles pédagogies permettra de mieux s'adapter au public qui sera plus diversifié à l'avenir (réorientation, nouveau baccalauréat, formation tout au long de la vie, ...). L'innovation pédagogique sera encouragée afin de mieux répondre aux parcours divers et variés de nos futurs étudiants et stagiaires en formation continue. Il conviendra d'établir une convention avec le pôle IPPA pour bien préciser le développement des actions liées à leur domaine de compétences.

#### Jalons :

- J18 - Sensibilisation de l'ensemble des collègues à la notion de compétences et à leur évaluation (*cible : décembre 2026*)
- J19 - Développement de modules de formations FTLV en bloc(s) de compétences (DU, formation modulaire,...) (*cible : 2024*)

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
15	Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA à destination des collègues de l'institut	15	26
16	Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres	8	8

<b>Thématique 3</b>	<b>Professionalisation</b>
Objectifs	→ Dynamiser l'alternance et la formation continue

L'alternance constitue un très bon outil pour faire passer les étudiants progressivement du monde universitaire vers le monde professionnel et pour nouer et/ou renforcer les liens entre équipes pédagogiques et les entreprises. D'autre part, l'alternance permet le développement de ressources propres qui nous donnent les moyens d'investir pour les projets tels que l'investissement pédagogique, l'emploi de vacataires, l'adaptation des pédagogies à la pluralité des publics, et de soutenir le déploiement du BUT 3. Pour terminer, l'alternance facilite l'insertion professionnelle des étudiants ayant choisi cette modalité de formation, point qui sera déterminant dans le cadre du BUT avec un objectif de 50 % d'insertion professionnelle directe à l'issue de la troisième année de formation.

Le développement de la formation continue est également un bon outil de développement des relations avec les entreprises et les territoires plus généralement. Avec la mise en place de l'approche par compétences, la déclinaison des cursus en compétences permettra de pouvoir développer notre offre de formation modulaire.

Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyerons sur notre service interne, la Direction de la formation, le CFA Formasup Auvergne, Clermont Auvergne Innovation ainsi que sur notre chargé de mission Frédéric Dubos. Potentiellement tous les départements devraient pouvoir développer ces deux dispositifs au cours du contrat 2021-2026.

#### Jalons :

- J20 - Mettre en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités (*cible : décembre 2024*)
- J21 - Définir notre stratégie de développement d'offres modulaires pour la formation continue et de développement de l'alternance (*cible : 2023*)

#### Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
<b>17</b>	Nombre de formations en alternance		
17.a	Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance	31	40
17.b	Nombre d'alternants en BUT	438	560
<b>18</b>	Nombre de stagiaires FC en BUT	11	15
<b>19</b>	Nombre de formations modulaires	3	6

## PARTIE III - MOYENS

Rem : Les annexes 2 citées ci-dessous ne sont pas transmises aux Instances car les tableaux de travail ne sont pas anonymisés.

### III – 1 : Engagements quantitatifs :

Cette partie présente les engagements de l'IUT et de la gouvernance sur les volets RH (recrutements permanents de personnels BIATSS et EEC) et financiers, permettant à l'Institut de pouvoir répondre à ses objectifs sur la durée du contrat.

POTENTIEL DE RECRUTEMENTS / REDEPLOIEMENTS 2022-2026						
	EEC			BIATSS		
	TOTAL	80%	20%	TOTAL	80%	20%
Départs certains arbitrables	21	16,8	4,2	13	10,4	2,6
50% des départs possibles arbitrables	3	2,4	0,6	5,5	4,4	1,1
<b>Potentiel de recrutement</b>	<b>24</b>	<b>19,2</b>	<b>4,8</b>	<b>18,5</b>	<b>14,8</b>	<b>3,7</b>

*Dans les tableaux en annexes nous faisons figurer uniquement les départs certains et les départs possibles des personnes ayant confirmé qu'elles partiraient d'ici 2026.*

Le potentiel de recrutement est détaillé dans le tableau ci-dessus qui présente les départs des BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs sur la période du contrat. Il sera complété par les départs non connus à ce jour (mutations, promotions etc) qui seront arbitrés dans le cadre des dialogues annuels de gestion RH.

#### III – 1.1 – Moyens RH

##### Stratégie sur les campagnes d'emplois des enseignants et enseignants-chercheurs

Il est rappelé que la stratégie UCA sur les postes de titulaires à renouveler est la suivante : 80% postes renouvelés tels que, 20% postes à redéfinir selon la stratégie CPOM. Dans ce cadre, l'Institut universitaire de technologie souhaite mettre en place sa stratégie sur les campagnes d'emplois permettant de :

- Pérenniser les activités/ les équipes recherche sur les sites
- Éviter l'isolement thématique d'enseignants chercheurs
- Éviter l'isolement d'enseignants chercheurs / laboratoire
- Poursuivre la stratégie d'un PU par département
- Valoriser le « U » d'IUT, en stabilisant le ratio E/C sur E dans chaque département et site (UCA)
- Prendre en compte la disparité des départements concernant les taux d'encadrement (ex : renforcement des départements STID et Infocom n'ayant pas de Licences Pro dans la perspective de la mise en place du BUT3).

##### Actions

La mise en œuvre de cette stratégie peut s'effectuer avec certains leviers tels que :

- Mobilité interne

- Mobilité interne poste EC transformé en E et inversement
- Discussion avec les laboratoires (commission EC)
- Transformations de postes de MCF en PU à travers la LPR

#### **Stratégie sur les campagnes d'emplois des personnels BIATSS**

- Repyramidage des services
- Contexte 2022 sur les départs

#### **Actions :**

- Repyramidage des services administratifs pour favoriser le passage à une catégorie supérieure après quelques années d'expérience
- Valorisation NBI pour certains postes BIATSS

#### **Autres engagements quantitatifs possibles sur une base pluriannuelle :**

- Heures d'enseignement + référentiel encadrement stages et projets tutorés (enveloppes estimatives de la NOF 21-26)

Il est demandé un engagement de l'UCA pour permettre le fonctionnement du BUT à 100% du Programme National (heures d'adaptation locale comprises) afin notamment d'assurer une prise en charge optimale des étudiants et de tendre vers les objectifs nationaux d'intégration et d'accompagnement vers la réussite des bacs technologiques.

Arbitrage : La démarche engagée conjointement par la Direction de l'IUT et la Direction de la formation de l'UCA en vue de piloter l'ouverture de groupes et la dotation en charges d'enseignement en relation avec l'évolution projetée des effectifs doit permettre de se rapprocher de cette cible en mobilisant, pour les effectifs complets, une enveloppe supplémentaire contenue dans la limite de 4000h éq TD (par rapport à la dotation 2021-2022). La dotation globale en charges d'enseignement sera révisée annuellement en fonction des effectifs et des groupes ouverts.

### Retour et engagements de la gouvernance :

Les demandes RH de l'IUT seront accompagnées par la gouvernance de l'UCA comme décrits ci-dessous (cf Annexes 2.a et 2.b pour les arbitrages détaillés), en réponse aux demandes effectuées.

- Postes d'aide à la structuration de l'Institut : deux postes financés CAP-20-25 seront stabilisés *via* des Cédésations UCA :
  - 1 chargé de communication Institut (BIATSS catégorie A), support depuis 2021
  - 1 chargé de mission Internationalisation (BIATSS catégorie A), support depuis 2021
- Récapitulatif des arbitrages des postes vacants du fait des départs à la retraite sur la durée du contrat :

Il est rappelé que ces départs seront remplacés mais doivent être classés selon qu'ils couvrent des besoins récurrents de l'Institut (part des 80%) ou des besoins liés directement aux objectifs de l'Institut sur la durée du contrat (part des 20%). Ces objectifs doivent être détaillés et les profils de poste doivent intégrer ces éléments : cela peut être, par exemple, une part de l'activité dédiée en Institut sur la réalisation d'un objectif ciblé du CPOM.

Les arbitrages seront ajustés lors des dialogues annuels de gestion RH, en intégrant l'ensemble des départs (retraites, promotions, mobilité etc).

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2022	20%		1 (IUT/IP section 61)				
	80%		3				2
2023	20%	1	2				1 (CDIsation)
	80%	1	3	4	1	3	1
2024	20%						
	80%		1			2	4
2025	20%						
	80%	1	1	3			1
2026	20%	1	1	1			1 (DD)
	80%		2	3			1
Départ non connu, courant CPOM	20%						
	80%						
TOTAL postes sur vacances	20% (n=9)	2	4	1	0	0	2
	80% (n=37)	2	10	10	1	5	9

Le détail des arbitrages est rendu dans les Annexes 2.

- **Demandes de création de postes sur la durée du contrat :**

Il est rappelé que les créations arbitrées favorablement seront conditionnées à une situation financière favorable de l'établissement.

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2021- pérennisation actée en 2022	20% : postes d'aide à la structuration de l'iDEM				2 (Internationalisation + Communication , CDIsations)		
2022	20%						
	80%						
2023	20%				1 RA adjoint		
	80%			2 (Communication, CDIsation)			
2024	20%						
	80%						
2025	20%						
	80%						
2026	20%						
	80%						
Date non connue, courant CPOM	20%						
	80%				1 Ingénieur pédagogique (CDIsation 1 ingénieur pédagogique sur site (LLSHS/IUT)	2 (CDIsation)	
TOTAL créations	20% (n=3)	0	0	0	3	0	0
	80% (n=6)	0	0	2	2	2	0

Le détail des arbitrages est rendu dans les Annexes 2 et dans la partie ci-dessous III-2 sur l'engagement de méthode.

### III – 1.2 – Moyens financiers

Les retours d'arbitrages sur les demandes détaillées ci-dessous sont précisés dans l'Annexe 3. Le cout estimé des arbitrages favorables est de **607 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

La prévision des besoins financiers de l'Institut Universitaire Technologique en termes d'investissement se déclinent à travers trois grands volets :

- l'investissement pédagogique (en lien avec l'objectif 1),
- l'investissement informatique (en lien avec l'objectif 3),
- le budget logistique et bâtiminaire permettant les déplacement sur les territoires et le maintien des bâtiments

## III – 2 : Engagements de méthode et offre de service :

Parallèlement aux engagements quantitatifs décrits ci-dessus le CPOM sera support à des engagements de méthode concernant l'offre de service des services auprès des instituts, la mise en œuvre opérationnelle de la subsidiarité et les modalités du dialogue établissement / instituts. Ainsi, les services centraux seront à l'appui des Instituts pour le suivi des objectifs des CPOM et tout besoin d'accompagnement méthodologique sur le présent contrat.

### Ci-dessous AJOUT de l'IUT sur la partie engagements de méthode et offre de service

#### 1. Territorialisation et recherche

Dans le cadre de CAP A.R.T., l'IUT a pour vocation de prospecter entre autres les besoins en formation et en recherche des partenaires territoriaux (collectivités, Com agglo, MEDEF, CPME, CCI, entreprises locales, etc.).

L'IUT a besoin de communiquer avec les entreprises et la population sur ses offres, et son savoir-faire mais également sur les partenariats possibles avec l'UCA sur l'ensemble des territoires.

##### Moyens nécessaires

- 3 ETP pour effectuer la prospection, pour mettre en place une communication régulière, pour la gestion administrative de conventions (financement IDEES sur 10 ans dans un premier temps)  
Arbitrage : favorable, sur l'AAP CAR ART
- Une dotation PRP et référentiel pour les coordinateurs de site  
Arbitrage : cf politique d'établissement pour PRP et référentiel
- Un apprenti M2 en communication pendant 2 ou 3 ans  
Arbitrage : favorable

##### Actions envisagées

- Travailler avec les collectivités locales et les partenaires locaux
- Travailler avec Clermont Auvergne Innovation (C.A.I.)
- Implication des partenaires locaux dans la vie des sites
- Implication des collectivités territoriales dans les COC
- Mise en place de lettres d'information internes et externes

#### 2. Développement territorial durable et dynamique social

L'IUT envisage la création d'un département « Carrières sociales » à Moulins afin de pérenniser le site et de répondre aux besoins des acteurs socio-économiques territoriaux.

La spécialité Carrières sociales prépare à des métiers qui se développent en lien avec l'évolution de la société et des problèmes qu'elle rencontre. Ces métiers sont actuellement fortement sollicités dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, d'environnement, etc.). Ils s'attachent au développement personnel et collectif, ainsi qu'à la réduction des vulnérabilités culturelles, sociales, environnementales et territoriales. Ils sont mobilisés, de façon territorialisée et inter-partenaire, dans un environnement institutionnel qui donne désormais une place plus grande à des pouvoirs locaux, à un ensemble d'acteurs associatifs et de l'économie sociale, de fondations, d'entreprises.

Ce département pourrait proposer le parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux » (CGE3S), l'IUT le plus proche proposant ce parcours étant à Annecy à plus de trois heures et demi de route et peu d'IUT le proposant par ailleurs sur l'ensemble du territoire (cf tableau ci-dessous - source Onisep.fr).

Nom de l'établissement proposant le parcours CGE3S	Ville	Code postal
IUT de Belfort-Montbéliard, site de Belfort, Université de Franche-Comté	Belfort	90016
IUT de Blagnac, Université Toulouse - Jean Jaurès	Blagnac	31703
IUT de Paris - Rives de Seine, Université Paris Cité	Paris	75016
IUT Grand Ouest Normandie - Pôle d'Alençon (campus de Damigny), Université de Caen Normandie	Damigny	61250
IUT d'Annecy, Université Savoie Mont Blanc	Annecy	74942
IUT de Béziers, Université de Montpellier	Béziers	34505
IUT de Guadeloupe, Université des Antilles	Saint-Claude	97120

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) « Carrières sociales » parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux » donne les compétences pour gérer une petite équipe d'intervenants au sein d'un service ou d'une petite structure. Les débouchés se situent dans les établissements et services sanitaires et sociaux, les structures d'aide à domicile ou les entreprises de services à la personne. Le BUT CS-CGE3S forme des professionnels polyvalents qui exerceront comme coordinateur d'équipe, responsable d'agence de services à la personne, responsable de secteur, responsable de la vie sociale, responsable d'hébergement, responsable des ressources humaines.... Les missions confiées relèvent de la gestion et de l'encadrement d'une équipe, de savoir répondre aux spécificités et aux besoins des publics cibles, de connaître et d'adapter l'environnement institutionnel et socio-économique des services à la personne, de mettre en place et de faire adopter une démarche qualité, d'assurer la gestion financière et budgétaire d'une structure...

Ce parcours semble particulièrement adapté aux besoins des territoires ruraux à proximité desquels notre Université est implantée et permettrait ainsi de compléter son offre de formation en répondant à un besoin croissant lié, notamment, au vieillissement de la population.

#### Moyens nécessaires

- 6 postes déclinés à travers 3 postes d'enseignants/chercheurs et 3 postes d'enseignants dont 3 au moment de la création du département, puis 3 autres sur les 2 ans suivants
- 2 personnels IATSS

#### Actions envisagées

- Travail avec la direction de la formation : estimation du coût (charges d'enseignement, matériel, encadrement administratif, locaux ...) carte des formations.
- Travail avec les collectivités locales et les partenaires locaux pour préciser les besoins du monde socio-économique tout en identifiant les partenariats et soutiens possibles
- Travail en interne avec le département TC localisé à Moulins pour réfléchir aux synergies/mutualisations envisageable dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle formation
- Travail avec la direction de la formation UCA pour réfléchir aux passerelles envisageables avec les autres formations de l'UCA

Arbitrage : La priorité, pour la période couverte par le contrat 2021-2026, est de consolider les départements en place, notamment les deux départements récemment créés sur les sites de Vichy (2018) et Aurillac (2019). L'ouverture d'un département « Carrières sociales », dont l'intérêt est partagé par les gouvernances de l'IUT et de l'UCA, pourra être envisagée à plus long terme, après avoir défini un modèle économique garantissant la soutenabilité de cette nouvelle formation, en regard des charges d'enseignement de l'ensemble de l'IUT.

### 3. Renforcement des liens entre l'IUT, les étudiants et le monde socio-économique

Renforcer les services relations entreprises et formation alternance et continue pour :

- Mettre en relation l'IUT et les entreprises afin de communiquer notamment sur la nouvelle offre de formation et les formations modulaires possibles
- Démarcher les entreprises dans le cadre de la collecte de la taxe professionnelle
- Coordonner l'offre de formation en alternance de l'IUT en lien avec le CFA et la direction de la formation UCA
- Proposer un accompagnement aux étudiants dans la recherche d'entreprises pouvant les accueillir comme alternants

#### Moyens nécessaires

- Mise en place de tuteurs (ou ambassadeurs) étudiants (contrats étudiants) par département  
Arbitrage : favorable
- Structuration des services entreprises (un ETP sur chaque site en mobilisant dans un premier temps les financements conditionnels IDEES : 4 ETP sur 5 ans)  
Arbitrage : financement de CDD sur AAP IDEES à envisager dans un premier temps
- Mise en place d'un.e référent.e département alternance nécessitant des heures référentiel  
Arbitrage : favorable pour la mise en place de référents, mais sans référentiel associé
- Valorisation NBI pour certains postes BIATSS  
Arbitrage : cf politique établissement

#### Actions envisagées

- Travailler sur la coordination entre les services relations entreprises, formation continue & alternance et C.A.I. et mettre en place une base de données entreprises fiable
- Travailler avec la direction de la formation (pôle formation continue et alternance) sur l'offre de formation modulaire
- Travailler avec la direction de la formation et le CFA Formasup Auvergne pour accompagner le développement de l'alternance

### 4. Évolution de l'espace de travail numérique et amélioration de la communication interne

Assoir une politique de rapprochement des équipes administratives et pédagogiques à travers un rapprochement des outils de type Espace Numérique de travail.

Mettre en place des outils pour favoriser le travail collaboratif des personnels à travers les 6 sites :

- Gestion électronique de documents
- Applications de virtualisation des échanges

Améliorer la maîtrise du pilotage (organisation, décision, information) des finances et des ressources humaines.

Développer le sentiment d'appartenance à un unique et même institut universitaire.

## Moyens nécessaires

- Un apprenti M2 maths appliqués et statistique pendant 2 ou 3 ans pour mettre en place notre SI et former nos collègues BIATSS au pilotage avec des outils numériques  
Arbitrage : favorable
- Apprenti M2 Info Com pour développer la communication interne et externe  
Arbitrage : défavorable, cf chargés de Communication institut
- CDiser le poste de technicien d'Aurillac  
Arbitrage : favorable
- Prévoir 1 ETP supplémentaire sur Montluçon pour administrer les SI des départements et traiter l'informatique pour la pédagogie
- Pérennisation du poste contractuel de technicien informatique sur Aubière.  
Arbitrage : favorable
- Valorisation NBI pour certains postes BIATSS  
Arbitrage : cf politique établissement
- Pérennisation d'un poste de responsable communication au sein de l'IUT (en lien également avec le point suivant concernant la communication externe)  
Arbitrage : cf politique établissement

## Actions envisagées

- Échanger avec les lycées pour réfléchir aux synergies possibles
- Clarifier le nombre de NBI et leur répartition en interne
- Travailler avec la DSI et le SAPCG pour s'appuyer sur les moyens existants
- Revoir la structuration et les missions des postes du service informatique avec la DOSI
- Afficher la stratégie de l'IUT en interne et en externe
- Élaborer de nouveaux supports de communication internes pour développer une même culture et un sentiment d'appartenance institutionnel
- Parfaire les indicateurs partagés de pilotage (évaluation IUT, dialogue de gestion UCA, fiche de caractérisation, CPOM)
- Mettre en place un système d'informations plus performant permettant un pilotage responsable et concerté en dialogue constructif avec l'établissement

## 5. Mise en place et communication sur la nouvelle offre de formation

Mise en place du B.U.T. et organisation dans les départements en concertation avec les services centraux pour favoriser la communication vers les lycées, la réussite des étudiants, l'insertion professionnelle et la réflexion sur les passerelles en provenance et à destination d'autres formations de l'UCA.

## Moyens nécessaires

- Pérennisation d'un poste de responsable communication au sein de l'IUT (en lien également avec le point précédent concernant la communication interne)  
Arbitrage : favorable, agent en place sur financement CAP20-25, avec possibilité de CDIisation.
- Structuration, redimensionnement et formation du Service scolarité pour prendre en charge la nouvelle offre de formation et développer le travail avec les établissements secondaires. Besoin à terme de 2 ETP (un à Montluçon et un à Aubière).  
Arbitrage : A retravailler
- Mise en place de référents dans les départements (renseignements sur les parcours possibles, les possibilités de parcours en alternance, les poursuites d'études)  
Arbitrage : favorable
- Besoin de 3 ingénieurs pédagogiques (Allier, Le Puy en Velay et Aurillac), postes à pérenniser par redéploiement et/ou nouveaux supports  
Arbitrage : favorable pour stabiliser les ingénieurs pédagogiques au Puy, à Montluçon et à Aurillac, en lien avec iLLSHS.
- Besoin d'un.e référent.e IUT « approche compétences » : valorisation par référentiels  
Arbitrage : cf politique établissement
- Besoin d'enseignants référents sur chaque site pour promouvoir la mobilité internationale et le développement de partenariats internationaux en lien avec les chargés de mission et le service relations internationales de l'IUT : valorisation par référentiels  
Arbitrage : favorable pour la mise en place de référents, mais sans référentiel associé

## Actions envisagées

- Travailler avec la direction de la formation sur les passerelles entrantes et sortantes et leurs conditions de mise en œuvre.
- Travailler avec la Fabrique sur un observatoire des formations et les actions à mener en direction des établissements secondaires
- Travailler en concertation avec le service communication sur la réalisation de supports à destination des lycéens et des partenaires socio-économiques concernant la nouvelle offre de formation
- Former des enseignants référent.e.s ( travail avec le pôle IPPA et La Fabrique ) pour uniformiser la communication et développer la communication externe vers les lycées
- Répondre aux appels à projets proposés par le LIA (moyens conditionnels liés à CAP20-25 ) : investissements salles innovation pédagogique et heures enseignants / enseignants-chercheurs pour les expérimentations pédagogiques
- Promouvoir la mobilité étudiante à l'international dans le cadre de stage, semestre à l'étranger ou autres actions ( 3<sup>ème</sup> temps de formation)

## ANNEXE 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement

Pilotage et moyens	Fonctionnement de la gouvernance	Mettre en place une démocratie universitaire et participative
		Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité
		Mettre en œuvre une simplification administrative
	Soutenabilité économique de l'EPE, sa gestion et son pilotage	Mettre en œuvre la gouvernance de l'UCA
		Mobiliser l'UCA, via une gestion participative, sur des thématiques transverses à fort enjeu sociétal et identifiantes
		Mise en place d'un schéma directeur du numérique
		Mettre en cohérence l'ambition de l'établissement avec ses moyens humains et financiers (soutenabilité financière)
	Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	Mettre en place puis en œuvre un nouveau modèle de répartition des moyens selon une trajectoire financière soutenable
		Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité
	Politique relative aux personnels : stratégie RH et amélioration des conditions de travail	Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)
		Maintenir un dialogue social riche
		Accompagner les collègues titulaires nouvellement recrutés puis tout au long de leur carrière
		Prôner un niveau d'exigence élevé pour les recrutements EEC
		Amélioration et intensification de la communication interne (et externe ! -> moyens dédiés)
Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives		
Déployer une stratégie immobilière ambitieuse, avec rénovation du patrimoine immobilier (BU-Learning Center/CROUS/SST-SSU...)		
Santé et Qualité de vie au travail		
Recherche	Activité de recherche	Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025
		Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques
	Innovation, partenariats monde socio économique	Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?)
		Promouvoir les compétences des labos, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires (Plateforme LAPSCO/éducation nationale)
	Internationalisation de la Recherche/ Europe	Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels
		Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes
Orientations prioritaires en matière de Science Ouverte	Poursuivre la dynamique vers l'accès ouvert des publications (rôle de la MSH / ExcellencES ?)	
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	
Formation	La réussite des étudiants	Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu)
		Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
		Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
	Transformation pédagogique	Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/!\ Moyens)
		Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler
	Approche compétences	Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)
		Accompagner les équipes pédagogiques dans la démarche (une IP dédiée au sein du Service Universitaire de Pédagogie)

	Appels à projets internes (SUP)
	Evènements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche compétence
Processus qualité des formations	Dispositif interne dans le cadre de l'accréditation et de l'évaluation HCERES
	S'engager dans les procédures de certification qualités externes : service centraux, composantes...
	Faciliter l'appropriation du processus qualité par tous les acteurs
Internationalisation des formations	Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +)
	Soutenir la mobilité sortante des différents publics
	Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
Professionnalisation	Dynamiser l'alternance et la formation continue
	Développer l'innovation dans le cadre de la réussite des étudiants
	Consolider nos collaborations avec les partenaires du monde socio-économique (milieu socio-associatif et culturel)
Renforcer l'articulation formation recherche à tous les niveaux des cursus	<i>Renforcer l'articulation formation recherche au niveau licence</i>
	<i>Renforcer l'articulation formation recherche au niveau master</i>
	<i>Renforcer l'articulation formation recherche au niveau diplôme d'ingénieur</i>
Développer la pluridisciplinarité	S'appuyer sur l'offre de formation pour proposer aux étudiants une flexibilité et modularité des parcours intégrant plusieurs disciplines en complément de leur parcours principal afin d'optimiser leur réussite en termes de réponses aux besoins émergents de la société actuelle et future ; mais aussi afin de faciliter les passerelles entre parcours (spécificité de la pluridisciplinarité en SHS, GT H2S)

## ANNEXE 1.b – Liste des indicateurs et jalons

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
<b>→ PILOTAGE ET MOYENS</b>					
<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b>	→ Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale	<b>1</b>	Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux	8	11
		<b>2</b>	Nombre de conventions de partenariat territoires émergents	1	7
		<b>3</b>	Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées	0	5
	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité	<i>JALONS</i>	<b>J1</b> - Coordination avec les services centraux de l'UCA (qui fait quoi, comment ?) <b>J2</b> - Coordination entre les différents acteurs universitaires de la politique territoriale (IUT, INSPE, DGA) <b>J3</b> - Mise en place de l'Université Foraine sur les territoires	-	Déc. 2023 Déc. 2024 Déc. 2022
		<b>4</b>	Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)	NR	25
		<b>5</b>	Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)	26	30
<b>Fonctionnement de la gouvernance</b>	→ Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité	<b>6</b>	Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site	0	8
		<b>7</b>	Nombre de publications de type « journal interne »	0	8
		<i>JALONS</i>	<b>J7</b> - Définir les missions de coordination de site avec les départements de l'IUT, les autres composantes de site, l'UCA et les collectivités <b>J8</b> - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des coordinateurs de site et faire un bilan des activités fin 2023. <b>J9</b> - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des conseils de site et faire un bilan des activités fin 2023	-	Déc. 2023 Déc. 2023 Déc. 2023
		<b>10</b>	Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)	26	30
<b>Politique relative aux personnels</b>	→ Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives	<i>JALONS</i>	<b>J10</b> - Cadrage établissement sur RIPEC, PCA, PRP, référentiels, régimes indemnitaires BIATSS et autres valorisations <b>J11</b> - Evaluation des besoins sur l'ensemble de l'institut, détermination de l'enveloppe et de son évolution nécessaire sur la période 2022-2026	-	en fonction de l'UCA

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
Activité de recherche	→ Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques	8	Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT	5	25
		JALONS	J12 - Mise en place d'un centre de recherche interdisciplinaire par la commission Recherche de l'IUT ; J13 - Faire un état des lieux du ratio E/C sur E dans chaque département et site (critère pour la politique RH )	-	Déc. 2023 Déc. 2024
Innovation partenariats monde socio-économique	→ Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?)	9	Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.	1	6
		10	Nombre de contrats de recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés	0	6
		11	Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAAU	NR	15
		JALONS	J14 - Mettre en place une organisation permettant de répondre de façon réactive aux sollicitations de nos partenaires ; J15 - Communiquer sur l'offre de service que nous pouvons proposer à nos différents partenaires (compétences et plateaux techniques) sur les sites sur lesquels nous sommes implantés	-	Déc. 2023 Déc. 2024

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
<b>→ FORMATION INITIALE ET CONTINUE</b>					
<b>La réussite des étudiants</b>	→ Assurer une meilleure orientation vers/au sein de l'université	<b>12</b>	Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite	26	35
		<b>13</b>	<b>Nombre et taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1</b>		
		13.a	Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1	366	450
		13.b	Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1	29,4%	40 %
		13.c	% de bac technologique validant le BUT 1	NA	70%
		<b>14</b>	Taux de poursuite d'études après le BUT3	NA	35%
		JALONS	<b>J16.a</b> - Engager un travail d'identification des formations du second degré (en particulier les bacs technologiques) avec le rectorat pour produire une matrice de correspondance avec les formations de l'IUT <b>J16.b</b> - Mener des actions d'information et de coordination avec le rectorat et les lycées de la région pour favoriser l'intégration des lycéens dans des formations en lien avec leur projet professionnel <b>J16.c</b> - Engager une réflexion avec les autres formations de l'UCA sur les passerelles et poursuites d'études possibles pour les étudiants de BUT2	-	Déc. 2022 Déc. 2023 Déc. 2021
		JALONS	<b>J17.a</b> - Communiquer auprès du public cible et des partenaires (directeurs d'établissements, professeurs principaux) sur les possibilités offertes aux lycéens <b>J17.b</b> - Formaliser les passerelles et conditions de passage entre les BUT et autres formations de l'UCA	-	2023 Sept. 2022
<b>Approche compétences</b>	→ Evénements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence	<b>15</b>	Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA à destination des collègues de l'institut	15	26
		<b>16</b>	Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres	8	8
		JALONS	<b>J18</b> - Sensibilisation de l'ensemble des collègues à la notion de compétences et à leur évaluation <b>J19</b> - Développement de modules de formations FTLV en bloc(s) de compétences (DU, formation modulaire, ... )	-	Déc. 2026 Déc. 2026
<b>Professionalisation</b>	→ Dynamiser l'alternance et la formation continue	<b>17</b>	Nombre de formations en alternance		
		17.a	Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance	31	40
		17.b	Nombre d'alternants en BUT	438	560
		<b>18</b>	Nombre de stagiaires FC en BUT	11	15
		<b>19</b>	Nombre de formations modulaires	3	6
		JALONS	<b>J20</b> - Mettre en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités <b>J21</b> - Mettre en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités	-	Déc. 2024 Déc. 2026

### ANNEXE 3 – Besoins financiers associés aux Objectifs du CPOM 2021-26

Objectif du CPOM associé à la demande	Demande avec besoins financiers associés	Année concernée par la demande	Coût estimé si connu	Projet vu avec les services concernés ?	Part d'autofinancement ?	ARBITRAGE
<i>Pédagogie innovante</i>	MATERIELS D'ENSEIGNEMENTS : Achats ou remplacements d'équipements nécessaire à la réalisation des TP dans le cas de la réforme et matériels (DUT -> BUT)	2022	1 946 400 €	En cours, participation UCA demandée (389 280 €)	345 920 €	Arbitrage favorable (390k€)
		2023			389 600 €	
		2024			309 600 €	
		2025			231 200 €	
		2026			280 800 €	
<i>Outils pour une pédagogie innovante</i>	INFORMATIQUE : Investissement régulier + Mise à jour du matériel informatique (3 500 ordinateurs / 6 sites, la garantie est de 5 ans, le changement se fait tous les 5/6 ans). Soit 600 postes (fixes et portables) au coût moyen de 1 000€	2022	3 000 000 €		600 000 €	Montant à préciser, pas de financement demandé
		2023			600 000 €	
		2024			600 000 €	
		2025			600 000 €	
		2026			600 000 €	
<i>Mise en place d'une organisation garantissant la proximité et la réactivité + Pédagogie innovante</i>	INFORMATIQUE : Installation de salles de captation vidéo studio et de salles d'innovation pédagogique (BUT)	2023	195 000 €	En cours, participation DOSI demandée (78 000 €)	29 250 €	Cf AAP LIA
		2024			29 250 €	
		2025			29 250 €	
		2026			29 250 €	
<i>Développement durable, économie d'énergie</i>	LOGISTIQUE - Flote Automobile : Remplacement de 2 véhicules (Berlingo & Mégane) - hybride	2024	40 000 €	En cours, participation DPEI demandée (20 000 €)	10 000 €	Arbitrage favorable (20k€)
		2025			10 000 €	
	IMMOBILIER - LOGISTIQUE Economie d'Energie : Régulations des anciens Bâtiments sur Montluçon	2022	80 000 €	En cours, participation DPEI demandée (40 000 €)	40 000 €	Arbitrage favorable (40k€)
	IMMOBILIER - LOGISTIQUE Travaux 4 Sites Travaux électriques, travaux de rafraîchissement, travaux de rénovation toitures, travaux d'isolation...	2023	786 000 €	En cours, participation DPEI demandée (157 000 €)	157 250 €	Arbitrage favorable (157 k€)
		2024			157 250 €	
		2025			157 250 €	
		2026			157 250 €	
	IMMOBILIER - LOGISTIQUE Economie d'Energie : Isolation de l'Atelier GIM - Etudes à mener	<i>A définir</i>	<i>Estimation en cours</i>	<i>A voir avec DPEI</i>	<i>A définir</i>	<i>A revoir en dialogue budgétaire annuel</i>
	IMMOBILIER - LOGISTIQUE Economie d'Energie : Site de Montluçon Remplacement des huisseries en double vitrages	<i>A définir</i>	<i>Estimation en cours</i>	<i>A voir avec DPEI</i>	<i>A définir</i>	<i>A revoir en dialogue budgétaire annuel</i>
			6 047 400 €	684 280 €	5 363 120 €	Tot 607k€
					89%	

Soit un total évalué globalement à **607 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

## Annexe 1.b

### Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026

*Thématiques  
Objectifs, Indicateurs et Jalons*

*Février 2022*



**INSTITUT DE  
TECHNOLOGIE**

**UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne**

## CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021- 2026

### INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

#### Sommaire des indicateurs :

##### PILOTAGE ET MOYENS

- ▶ Indicateur 1 : Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux
- ▶ Indicateur 2 : Nombre de conventions de partenariat territoires émergents
- ▶ Indicateur 3 : Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées
- ▶ Indicateur 4 : Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)
- ▶ Indicateur 5 : Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)
- ▶ Indicateur 6 : Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site
- ▶ Indicateur 7 : Nombre de publications de type « journal interne »

##### RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE

- ▶ Indicateur 8 : Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT
- ▶ Indicateur 9 : Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.
- ▶ Indicateur 10 : Nombre de contrats de recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés
- ▶ Indicateur 11 : Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAT

##### FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ▶ Indicateur 12 : Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite
- ▶ Indicateur 13 : Nombre et taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1
  - > 13.a Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1
  - > 13.b Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1
  - > 13.c % de bac technologique validant le BUT 1
- ▶ Indicateur 14 : Taux de poursuite d'études après le BUT3
- ▶ Indicateur 15 : Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA à destination des collègues de l'institut
- ▶ Indicateur 16 : Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres
- ▶ Indicateur 17 : Nombre de formations en alternance
  - > 17.a Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance
  - > 17.b Nombre d'alternants en BUT
- ▶ Indicateur 18 : Nombre de stagiaires FC en BUT
- ▶ Indicateur 19 : Nombre de formations modulaires

## SYNTHESE DES INDICATEURS ET JALONS - CPOM 2021-2026

### INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
<b>→ PILOTAGE ET MOYENS</b>					
Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	→ Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale	1	Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux	8	11
		2	Nombre de conventions de partenariat territoires émergents	1	7
		3	Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées	0	5
	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité	JALONS	J1 - Coordination avec les services centraux de l'UCA (qui fait quoi, comment ?) J2 - Coordination entre les différents acteurs universitaires de la politique territoriale (IUT, INSPE, DGA) J3 - Mise en place de l'Université Foraine sur les territoires	-	Déc. 2023 Déc. 2024 Déc. 2022
		4	Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)	NR	25
		5	Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)	26	30
Fonctionnement de la gouvernance	→ Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité	JALONS	J4 - Recensement des partenariats possibles à l'international J5 - Mise en place de communications spécifiques à destination des différents publics : étudiants étrangers, étudiants issus de filières technologiques... J6 - Développement de modules de formation tout au long de la vie avec le concours du réseau EUCEN (réseau européen de formation tout au long de la vie)	-	Déc. 2023 Déc. 2023 Déc. 2023
		6	Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site	0	8
		7	Nombre de publications de type « journal interne »	0	8
Politique relative aux personnels	→ Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives	JALONS	J7 - Définir les missions de coordination de site avec les départements de l'IUT, les autres composantes de site, l'UCA et les collectivités J8 - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des coordinateurs de site et faire un bilan des activités fin 2023. J9 - Mettre en œuvre la gouvernance : installer des conseils de site et faire un bilan des activités fin 2023	-	Déc. 2023 Déc. 2023 Déc. 2023
		JALONS	J10 - Cadrage établissement sur RIPEC, PCA, PRP, référentiels, régimes indemnitaires BIATSS et autres valorisations J11 - Evaluation des besoins sur l'ensemble de l'institut, détermination de l'enveloppe et de son évolution nécessaire sur la période 2022-2026	-	en fonction de l'UCA
<b>→ RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE</b>					
Activité de recherche	→ Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques	8	Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT	5	25
		JALONS	J12 - Mise en place d'un centre de recherche interdisciplinaire par la commission Recherche de l'IUT ; J13 - Faire un état des lieux du ratio E/C sur E dans chaque département et site (critère pour la politique RH)	-	Déc. 2023 Déc. 2024
Innovation partenariats monde socio-économique	→ Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (Excellences ?)	9	Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.	1	6
		10	Nombre de contrats de recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés	0	6
		11	Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAP	NR	15
		JALONS	J14 - Mettre en place une organisation permettant de répondre de façon réactive aux sollicitations de nos partenaires ; J15 - Communiquer sur l'offre de service que nous pouvons proposer à nos différents partenaires (compétences et plateaux techniques) sur les sites sur lesquels nous sommes implantés	-	Déc. 2023 Déc. 2024

Origine de l'indicateur Direction (SI)	Référent SAPCG	Référent Direction / Institut
Institut	-	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)
Institut	-	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)
Institut	-	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)
Institut	-	Valérie GATIGNOL (Service Relations Internationales)
Institut	-	Valérie GATIGNOL (Service Relations Internationales)
Institut	-	Nathalie BOURET (Assistante de Direction IUT)
Institut	-	Camille ARNAUD (Service Communication IUT)
Institut	-	Direction IUT
Institut	-	Direction IUT
Institut	-	Direction IUT

Origine de l'indicateur (SI)	Référent SAPCG	Référent Direction / Institut
Institut	-	
SAPCG (Apogée) Institut	A. Chades	Aurélië CHAPUT (Scolarité IUT)
Institut	-	Frédérique CHARVY (Service Pilotage IUT)
SAPCG (Apogée) Institut	A. Chades	
IPPA	-	Carine ROBLES (IPPA)
Institut	-	Responsable administrative IUT
SAPCG (Apogée) Institut	A. Chades	Séverine Chamhon (Formation continue alternance IUT)
SAPCG (Apogée)	A. Chades	Séverine CHAMON (Formation Continue et Alternance IUT)
Institut	-	Séverine CHAMMON

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible		
FORMATION INITIALE ET CONTINUE	→ Assurer une meilleure orientation vers/au sein de l'université	12	Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite	26	35		
		13	Nombre et taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1				
		13.a	Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1	366	450		
		13.b	Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1	29,4%	40%		
		13.c	% de bac technologique validant le BUT 1	NA	70%		
		14	Taux de poursuite d'études après le BUT3	NA	35%		
		La réussite des étudiants	→ Evénements, actualisation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence	15	Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA à destination des collègues de l'institut	15	26
				16	Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres	8	8
				18	Nombre de stagiaires FC en BUT	11	15
				17.b	Nombre d'alternants en BUT	438	560
				17.a	Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance	31	40
				17	Nombre de formations en alternance		
Approche compétences	→ Dynamiser l'alternance et la formation continue			17	Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance	31	40
				17.b	Nombre d'alternants en BUT	438	560
				18	Nombre de stagiaires FC en BUT	11	15
				19	Nombre de formations modulaires	3	6
Professionnalisation	→ Investir dans ces activités s'investir en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités	120	Mettre en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités	-	Déc. 2024		
		121	Mettre en place des outils internes pour faciliter le développement et inciter les collègues à s'investir dans ces activités	-	Déc. 2026		
		118	Sensibilisation de l'ensemble des collègues à la notion de compétences et à leur évaluation	-	Déc. 2026		
		119	Développement de modules de formations FTLV en blocs (s) de compétences (DU, formation modulaire, ...)	-	Déc. 2026		
		JALONS	117.a	Communiquer auprès du public cible et des partenaires (directeurs d'établissements, professeurs principaux) sur les possibilités offertes aux lycéens	-	Sept. 2022	
			117.b	Formaliser les passerelles et conditions de passage entre les BUT et autres formations de l'UCA	-	2023	
			JALONS	116.a	Engager un travail d'identification des formations du second degré en particulier les bacs technologiques avec le rectorat pour produire une matrice de correspondance avec les formations de l'IUT	-	Déc. 2022
				116.b	Mener des actions d'information et de coordination avec le rectorat et les lycées de la région pour favoriser l'intégration des lycéens dans des formations en lien avec leur projet professionnel	-	Déc. 2023
				116.c	Engager une réflexion avec les autres formations de l'UCA sur les passerelles et poursuites d'études possibles pour les étudiants de BUT2	-	Déc. 2021

19	Nombre d'indicateurs
22	Nombre de sous-indicateurs
21	Nombre de jalons

**PILOTAGE ET MOYENS**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b> → Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale
<b>INDICATEUR 1</b>	<b>Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des conventions de partenariats UCA signées sur les territoires où l'IUT est présent et pour lesquelles il a été directement ou indirectement impliqué.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 1 :</b> Nombre de conventions signées avec les partenaires territoriaux	<b>8</b>						<b>11</b>

Commentaires :

L'IUT sera amené à promouvoir les formations de l'UCA sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté, c'est en ce sens qu'il est important de pouvoir suivre son implication directe comme indirecte sur les conventions qui seront signés et qui concerneront pas toujours directement l'institut

**PILOTAGE ET MOYENS**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b> → Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale
<b>INDICATEUR 2</b>	<b>Nombre de conventions de partenariat territoires émergents</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des conventions de partenariats UCA signées sur les territoires émergents sur lesquels l'IUT n'est pas implanté mais pour lesquelles il a été directement ou indirectement impliqué.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 2 :</b> Nombre de conventions de partenariat territoires émergents	<b>1</b>						<b>7</b>

Commentaires :

**PILOTAGE ET MOYENS**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b> → Ouverture de l'UCA et l'IUT vers la cité en préservant son identité territoriale
<b>INDICATEUR 3</b>	<b>Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées à l'initiative de l'IUT
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Frédéric DUBOS (Territoires IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 3 :</b> Nombre de manifestations « Université Foraine » organisées	<b>0</b>						<b>5</b>

Commentaires :

L'ambition est ici de monter une université foraine par an dans chacun des départements de l'ancienne région Auvergne.

**PILOTAGE ET MOYENS**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b> → Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité
<b>INDICATEUR 4</b>	<b>Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des étudiants accueillis dans les formations de l'IUT en provenance des programmes ADIUT ou autres
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Aurélié CHAPUT (Service Scolarité IUT) - Valérie GATIGNOL (Service Relations Internationales)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 4 :</b> Nombre d'étudiants étrangers accueillis (ADIUT et autres programmes)	<b>NR</b>	<b>16</b>					<b>25</b>

NR = Non Renseigné

Commentaires :

données provenant du service Scolarité de l'IUT (source Infocentre + listing ADIUT+ tableau suivi Etudes en France)

**PILOTAGE ET MOYENS**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA</b> → Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité
<b>INDICATEUR 5</b>	<b>Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de conventions et accords bilatéraux signés avec des organisations internationales
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Valérie GATIGNOL (Service Relations Internationales)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 5 :</b> Nombre de partenariats internationaux (conventions ARIUT/ADIUT + accords bilatéraux et Erasmus)	<b>26</b>						<b>30</b>

Commentaires :

Notre ambition est de maintenir l'existant et de développer de nouveaux partenariats en phase avec la nouvelle offre de formation.

PILOTAGE ET MOYENS	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Fonctionnement de la gouvernance</b> → Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité
<b>INDICATEUR 6</b>	<b>Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Comptes-rendus synthétiques réalisés dans le cadre de l'ensemble des conseils/comités de site organisés sur les 6 sites géographiques de l'IUT
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Nathalie BOURET (Assistante de Direction IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 6 :</b> Nombre de comptes-rendus synthétiques des conseils de site	<b>0</b>						<b>8</b>

Commentaires :

PILOTAGE ET MOYENS	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Fonctionnement de la gouvernance</b> → Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité
<b>INDICATEUR 7</b>	<b>Nombre de publications de type « journal interne »</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des publications de type "journal interne" diffusées au sein de l'IUT
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Camille ARNAUD (Service Communication IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 7 :</b> Nombre de publications de type « journal interne »	<b>0</b>						<b>8</b>

Commentaires :

**RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Activité de recherche</b> → Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques
<b>INDICATEUR 8</b>	<b>Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Description / périmètre de la mesure	Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N
Référent(s)	Direction IUT

	Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2026	Cible
<b>Indicateur 8 :</b> Nombre de porteurs de projets CAP 20-25 (CIR, émergence) qui émergent à l'IUT	5						25

Commentaires :

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE	
Thématique Objectifs	<b>Innovation partenariats monde socio-économique</b> → Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (Excellences ?)
<b>INDICATEUR 9</b>	<b>Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Description / périmètre de la mesure	Nombre de contrats de recherche initiés et/ou conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N
Référent(s)	Direction IUT

	Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2026	Cible
<b>Indicateur 9 :</b> Nombre de contrats engagés et conduits ou délégués par l'IUT dans les territoires au sein du projet CAP A.R.T.	<b>1</b>						<b>6</b>

<u>Commentaires :</u>	
-----------------------	--

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Innovation partenariats monde socio-économique</b> → Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (Excellences ?)
<b>INDICATEUR 10</b>	<b>Nombre de contrats recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Description / périmètre de la mesure	Nombre de contrats recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N
Référent(s)	Direction IUT

	Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2026	Cible
<b>Indicateur 10 :</b> Nombre de projets de recherche financés dans le cadre d'une collaboration entre l'IUT et les partenaires socio-économiques privés	<b>0</b>						<b>6</b>

Commentaires :

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Innovation partenariats monde socio-économique</b> → Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?)
<b>INDICATEUR 11</b>	<b>Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAU</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Description / périmètre de la mesure	Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT dans le cadre du CESPAU
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N
Référent(s)	Direction IUT

	Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2026	Cible
<b>Indicateur 11 :</b> Nombre de manifestations de SAPS conduites par des personnels de l'IUT	<b>NR</b>						15

NR = Non Renseigné

<u>Commentaires :</u>	
-----------------------	--

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>La réussite des étudiants</b> → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
<b>INDICATEUR 12</b>	<b>Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de lycées et de collèges impliqués sur l'ensemble des cordées de la réussite dans laquelle l'IUT est impliqué
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	Responsable administrative IUT

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 12 :</b> Nombre d'établissements partenaires impliqués dans le cadre des cordées de la réussite	<b>26</b>						<b>35</b>

Commentaires :

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>La réussite des étudiants</b> → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
<b>INDICATEUR 13</b>	<b>Nombre et taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1</b> 13.a. Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1 13.b. Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1 13.c. Pourcentage de bac technologiques validant leur BUT1

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre et Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Néo-bacheliers entrants en BUT 1 et titulaires d'un baccalauréat technologique.
Mode de calcul	> <b>[Sous-ind 13.a]</b> Dénombrement > <b>[Sous-ind 13.b]</b> = [Nombre de néo-bacheliers entrant en BUT 1 titulaires d'un bac techno] / [Nombre total de néo-bacheliers en BUT 1] > <b>[Sous-ind 13.c]</b> = [Nombre de titulaires d'un bac techno validant leur BUT1] / [Nombre de titulaires d'un bac techno inscrits en BUT1]
Source	SAPCG (Apogée)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG) - Aurélie CHAPUT (Scolarité IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 13.a :</b> Nombre de bacheliers technologiques entrants en BUT1	<b>366</b>						450
<b>Sous-indicateur 13.b :</b> Taux de bacheliers technologiques entrants en BUT1	<b>29,4%</b>						40 %
<b>Sous-indicateur 13.c :</b> Pourcentage de bac technologiques validant leur BUT1	<b>NA</b>						70%

NA = Non Applicable

<u>Commentaires :</u>	
-----------------------	--

**FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>La réussite des étudiants</b> → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
<b>INDICATEUR 14</b>	<b>Taux de poursuite d'études après le BUT3</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Proportion des étudiants poursuivant leurs études à l'issue du BUT 3 par rapport à l'ensemble des étudiants sortants
Mode de calcul	[Nombre de poursuites d'études post BUT3]/[Nombre d'étudiants sortant du BUT 3]
Source	IUT
Disponibilité	Deuxième semestre de l'année universitaire N+1
Référent(s)	Frédérique CHARVY (Service Pilotage IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 14 :</b> Taux de poursuite d'études après le BUT3	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>			35%

NA = Non Applicable

Commentaires :

Cet indicateur n'est pas encore calculé et ne pourra l'être qu'à partir de l'année universitaire 2024-2025 pour la première promotion sortante de BUT3

**FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Approche compétences</b> → Evénements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence
<b>INDICATEUR 15</b>	<b>Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA, l'ADIUT à destination des collègues de l'institut</b>

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des formations/accompagnements assurés par le pôle IPPA et l'ADIUT auprès des personnels de l'IUT dans le cadre de la mise en place du BUT et/ou de l'APC
Mode de calcul	<b>Dénombrement</b>
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	Carine ROBLES (IPPA)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 15 :</b> Nombre d'événements de formations et/ou d'informations organisées par le pôle IPPA à destination des collègues de l'institut	<b>15</b>						<b>26</b>

**Commentaires :**

Cet indicateur est fortement dépendant des moyens mis à disposition par le pôle IPPA notamment sur les 5 sites géographiques éloignés du pôle central du service IPPA localisé à Clermont-Ferrand

Pour 2020/2021 :

- Formations réalisées par les Ingénieurs pédagogiques IPPA spécifiques IUT APC 2020/2021 = 6 formations APC
- Accompagnement des départements sur des projets ou des réponses à appel à projet : 9

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Approche compétences</b> → Evénements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence
<b>INDICATEUR 16</b>	<b>Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	Responsable administrative IUT

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 16 :</b> Nombre de projets portés par les collègues de l'IUT lauréats des appels à projets proposés par Learn in Auvergne ou autres	<b>8</b>						<b>8</b>

Commentaires :

En 2020-2021, 3 projets SIP APC + 5 projets LIA  
 L'objectif est de maintenir la dynamique initiée tout en étant conscients que cet indicateur est fortement dépendant des appels à projet publiés

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Professionalisation</b> → Dynamiser l'alternance et la formation continue
<b>INDICATEUR 17</b>	<b>Nombre de formations en alternance</b> 17.a. Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance 17.b. Nombre d'alternants en BUT

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Pour la période de mise en place complète des BUT, les DUT 1, 2 et les LP sont pris en compte. > <b>[Sous-Ind. 17.a]</b> Nombre de VET avec au moins un alternant (apprentissage ou contrat de professionnalisation) en IA. > <b>[Sous-Ind. 17.b]</b> Nombre d'alternants inscrits en IA première en BUT.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Apogée
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG) - Séverine Chambon (Formation continue alternance IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 17.a :</b> Nombre de formations / parcours de BUT ouverts en alternance	31						40
<b>Sous-indicateur 17.b :</b> Nombre d'alternants en BUT	438						560

<u>Commentaires :</u>	
-----------------------	--

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Professionalisation</b> → Evénements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche d'approche par compétence
<b>INDICATEUR 18</b>	<b>Nombre de stagiaires FC en BUT</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de stagiaires FC (hors CP) inscrits en IA première en BUT. Pour la période de mise en place complète des BUT, les DUT 1, 2 et les LP sont pris en compte.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Apogée
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG) - Séverine CHAMON (Formation Continue et Alternance IUT)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 18 :</b> Nombre de stagiaires FC en BUT	<b>11</b>						<b>15</b>

Commentaires :

Difficultés d'obtenir des sources de financement pour 3 ans pour un public FC

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
<b>Thématique</b> Objectifs	<b>Professionalisation</b> → Dynamiser l'alternance et la formation continue
<b>INDICATEUR 19</b>	<b>Nombre de formations modulaires</b>

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des formations modulaires proposées à l'IUT
Mode de calcul	Dénombrement
Source	IUT
Disponibilité	Fin d'année universitaire
Référent(s)	Séverine CHAMBON

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 19 :</b> Nombre de formations modulaires	<b>3</b>						<b>6</b>

Commentaires :  
 source FA/FC remarques : pour 2020-2021 3 formations modulaires/24 apprenants